

N.B.

Mais tous les "articles de boîte" n'ont pas nécessairement un caractère agitateur marqué, et ne dispensent pas une sagesse politique qui tient dans un dé à coudre. Il faut profiter au maximum de faits locaux, connus de tous, pour produire des explications générales, plus accessibles dans la mesure où elles s'appuient sur une expérience vécue.

ex. le syndicat jaune fait invalider les élections de délégués :
à propos de ce petit fait, on peut expliquer beaucoup de choses, notamment sur le rôle des syndicats.

ex. l'accélération des cadences peut être replacée dans le cadre général de la situation du capitalisme.

ex. telle centrale syndicale a perdu énormément de voix, aux dernières élections, cela peut donner l'occasion de préciser notre position et de donner une explication d'ensemble et pas uniquement à partir de considérants locaux.

e) rapports avec le journal central

Le journal est le moyen d'expression nationale de la politique de l'organisation : il développe la ligne de la Ligue dans les différents secteurs d'intervention, fournit des analyses générales de la période, met en avant des mots d'ordre, etc... Bref il s'efforce de jouer le rôle d'organisateur collectif qui doit être le sien. Ceci est entendu.

Mais précisément les axes politiques généraux qu'il trace, les mots d'ordre qu'il avance ne sont pas toujours directement transposables aux différentes situations locales, tant s'en faut.

Il ne s'agit pas de faire comme beaucoup de cellules PCF, à savoir repomper intégralement les articles du journal pour les livrer au public à titre de matériel d'agit-prop local. Il faut les monnayer, les repenser en fonction des particularités locales (et de la différence de fonction qui existe entre un journal central et un article de feuille de boîte). Si l'on n'y prend pas garde, on sort un matériel complètement inadapté, quand il n'est pas faux politiquement.

-- ex. les analyses économiques

Quand on explique dans un numéro du journal (ce qui est juste au niveau général) que les licenciements se multiplient, et que le chômage va croître : cela ne veut pas dire qu'il faille faire une campagne d'agitation sur ces thèmes-là dans une entreprise qui embauche ! (des bourdes de cette taille ont été commises)

-- ex. les mots d'ordre

Il faut vraiment y prendre garde, car il y a eu beaucoup de légèreté dans ce domaine :

. le "contrôle ouvrier" par exemple a été mis à toutes les sauces : au bas de tracts, traitant de n'importe quoi, on mettait régulièrement des "mots d'ordre" du type : imposons le contrôle ouvrier (sur quoi?) ; vive (sic) le contrôle ouvrier, etc... et quand cela ne semblait pas suffire, on ajoutait un adjectif péremptoire dans la meilleure tradition du PCF : pour un réel, pour un authentique, pour un effectif contrôle ouvrier.

Pour monnayer concrètement ce mot d'ordre, il fallait, à l'occasion d'un problème sensibilisant effectivement le personnel de l'entreprise (mutations arbitraires, licenciements, etc...) en donner une expression particulière collant à la réalité de la boîte ; sinon on gonfle une baudruche de plus, comme peut le faire le P.S.U.

. Quand on développe un certain nombre de mots d'ordre combattifs impliquant une mobilisation (ex. Comités X...), cela ne veut pas dire qu'il faille les avancer dans une entreprise, deux jours avant qu'elle ferme pour les vacances, etc...